

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 147,25 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/04/2026
Actif géré : 61,24 (millions EUR)
Code ISIN : (C) FR0011660877
 (D) FR0011660992
Indice de référence : 100% MSCI EMU

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI EMU (dividendes réinvestis), par une exposition aux actions de sociétés de la zone euro. La sélection des titres est réalisée selon un axe financier et un axe extra-financier, d'une part en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et d'autre part en prenant en compte la contribution des entreprises aux Objectifs de Développement Durable (« ODD ») des Nations Unies.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



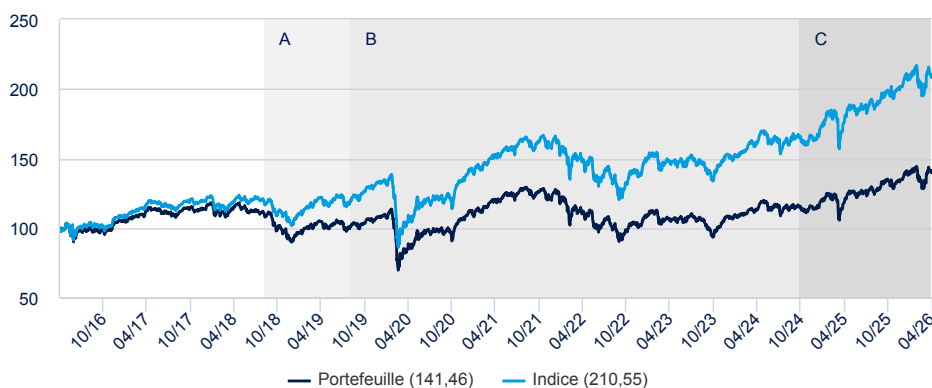
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Changement de processus de gestion. Benchmark

B : Durant cette période, la stratégie du fonds consistait à investir essentiellement dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations de la zone euro dans le cadre d'une approche ISR.

C : A compter du 31/10/2024, le fonds a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

| Depuis le | Depuis le 31/12/2025 | 1 mois 31/03/2026 | 3 mois 30/01/2026 | 1 an 30/04/2025 | 3 ans 28/04/2023 | 5 ans 30/04/2021 | 10 ans 29/04/2016 | Depuis le 20/12/2013 |
|--------------|----------------------|-------------------|-------------------|-----------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|
| Portefeuille | 4,36% | 8,78% | 1,12% | 19,29% | 9,78% | 3,46% | 3,51% | 3,12% |
| Indice | 3,72% | 6,29% | 0,90% | 19,14% | 12,31% | 6,79% | 7,72% | 7,30% |
| Ecart | 0,64% | 2,49% | 0,22% | 0,15% | -2,53% | -3,33% | -4,21% | -4,18% |

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--------------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|---------|--------|--------|
| Portefeuille | 18,66% | 5,33% | 7,00% | -19,35% | 15,51% | 1,41% | 16,81% | -18,92% | 8,59% | -2,56% |
| Indice | 23,70% | 7,49% | 10,78% | -15,99% | 18,94% | 4,36% | 27,32% | -12,83% | 10,58% | 1,73% |
| Ecart | -5,04% | -2,16% | -3,77% | -3,37% | -3,43% | -2,96% | -10,51% | -6,08% | -1,99% | -4,29% |

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 75

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

| | Portefeuille |
|--------------------------|---------------|
| ASML HOLDING NV | 8,46% |
| SIEMENS AG | 4,58% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 4,07% |
| SIEMENS ENERGY AG | 3,63% |
| INFINEON TECHNOLOGIES AG | 2,96% |
| SAP SE | 2,91% |
| INTESA SANPAOLO SPA | 2,53% |
| KBC GROUP NV | 2,39% |
| ALLIANZ SE | 2,04% |
| ENEL SPA | 2,02% |
| Total | 35,59% |

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|----------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Volatilité du portefeuille | 12,85% | 14,85% | 15,29% | 17,36% |
| Volatilité de l'indice | 12,56% | 14,75% | 15,17% | 17,24% |
| Tracking Error ex-post | 2,33% | 2,46% | 2,52% | 2,71% |
| Ratio d'information | 0,06 | -1,05 | -1,32 | -1,56 |
| Ratio de sharpe | 1,35 | 0,48 | 0,10 | 0,16 |
| Beta | 1,01 | 0,99 | 0,99 | 1,00 |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

| | Depuis le lancement * |
|-------------------------------|-----------------------|
| Baisse maximale | -43,57% |
| Délai de recouvrement (jours) | 443 |
| Moins bon mois | 03/2020 |
| Moins bonne performance | -19,45% |
| Meilleur mois | 11/2020 |
| Meilleure performance | 15,41% |



Fabrice Masson

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Après la forte baisse intervenue en mars sur les marchés financiers, le rebond en avril a été spectaculaire. Sur la guerre au Moyen-Orient, le scénario du pire semble avoir été momentanément évité : l'annonce d'un cessez-le-feu et de négociations entre l'Iran et les Etats-Unis a été saluée par les investisseurs. En parallèle, la période de publication de résultats a fort bien démarré notamment aux Etats-Unis mais c'est aussi le cas en Europe jusqu'à maintenant, même si les déceptions ont été sévèrement sanctionnées. De fortes incertitudes demeurent cependant : le prix du pétrole reste élevé, ce qui devrait peser à un moment sur la croissance économique et sans doute à terme sur les perspectives de bénéfices. Dans ce contexte de faible visibilité, il convient de demeurer investi, comme le rebond d'avril l'a démontré, mais de manière prudente en favorisant les secteurs les moins impactés par la situation géopolitique.

Le fonds a réalisé une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période.

Sur la période, les choix sectoriels ont eu un impact positif : la sous-exposition sur le secteur de l'énergie (-2,7%) a été favorable tout comme la surexposition sur le secteur de l'industrie (+11,8%)

Le choix de valeurs a eu un impact également positif : dans le secteur des semiconducteurs, les positions sur Infineon (+50,3%) et sur STMicroelectronics (60,9%) ont été portées par l'engouement sur les montants d'investissements annoncés sur les datacenters au cours des prochaines années. La sphère industrielle liée à l'énergie (électrification) a également bénéficié de ce support : les titres Prysmian (+30,2%) et Siemens Energy (+27,0%) en ont profité. Le rebond du titre Arcadis (+32,8%) a aussi eu un impact positif. A l'inverse, dans la santé, la ligne en UCB (-10,6%) a fait l'objet de prises de profits tout comme celle en Thalès (-7,2%). Le titre Alstom (-31,4%) a souffert d'une publication décevante.

En ce qui concerne les mouvements, nous avons allégé la position sur DHL Group, Alstom, Axa et Michelin. En parallèle, nous avons renforcé les lignes en Société Générale, Danone, BNP Paribas et Air Liquide.

La mise en place d'un cessez-le-feu est évidemment un point positif mais il ne lève évidemment pas toutes les incertitudes. La situation du détroit d'Ormuz reste confuse, l'inflation devrait logiquement se renforcer et l'ampleur de l'impact sur la croissance économique reste difficile à appréhender. La stratégie actuelle reste donc de demeurer prudent dans nos choix d'investissements. Nos choix sectoriels nous poussent vers l'industrie, la technologie et le secteur bancaire.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

| | Portefeuille | Indice | Ecart (Portefeuille - Indice) |
|--------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|
| KBC GROUP NV | 2,39% | 0,41% | 1,98% |
| INFINEON TECHNOLOGIES AG | 2,96% | 1,15% | 1,82% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 4,07% | 2,35% | 1,72% |
| SIEMENS AG | 4,58% | 2,95% | 1,63% |
| SIEMENS ENERGY AG | 3,63% | 2,14% | 1,49% |
| ASR NEDERLAND NV | 1,64% | 0,16% | 1,48% |
| PUBLICIS GROUPE SA | 1,77% | 0,29% | 1,48% |
| PRYSMIAN SPA | 1,97% | 0,55% | 1,42% |
| LEGRAND SA | 1,91% | 0,62% | 1,29% |
| INTESA SANPAOLO SPA | 2,53% | 1,26% | 1,27% |
| Total | 27,45% | 11,87% | 15,58% |

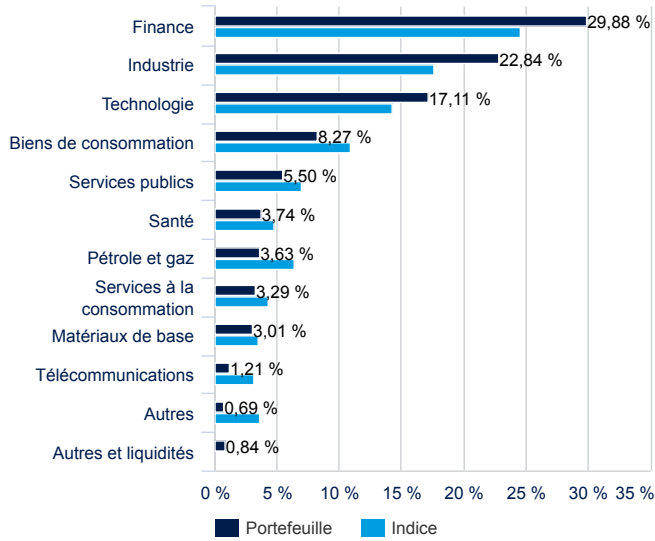
Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

| | Portefeuille | Indice | Ecart (Portefeuille - Indice) |
|----------------------------|--------------|---------------|-------------------------------|
| TOTALENERGIES SE | - | 2,45% | -2,45% |
| DEUTSCHE TELEKOM AG | 0,29% | 1,58% | -1,29% |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV | - | 0,97% | -0,97% |
| BANCO SANTANDER SA | 1,51% | 2,42% | -0,92% |
| NOKIA OYJ | - | 0,86% | -0,86% |
| PROSUS NV | - | 0,84% | -0,84% |
| ENGIE SA | - | 0,81% | -0,81% |
| IBERDROLA SA | 1,21% | 2,02% | -0,80% |
| VINCI SA | 0,21% | 0,98% | -0,77% |
| DEUTSCHE BANK AG | - | 0,77% | -0,77% |
| Total | 3,23% | 13,71% | -10,48% |

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

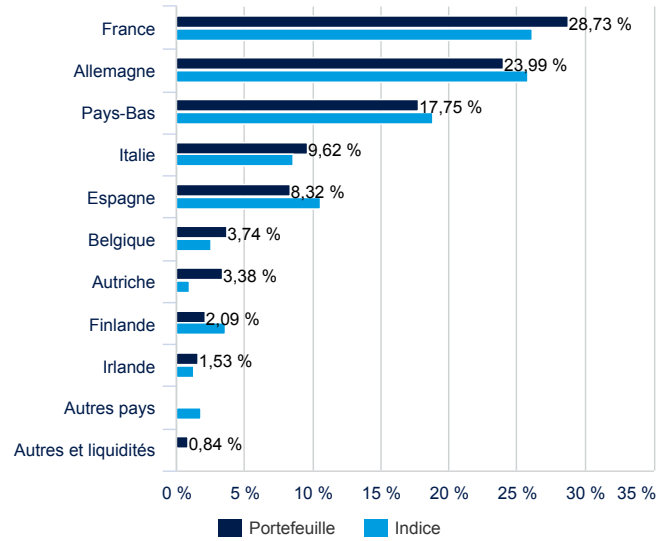
Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux achats / ventes sur le mois (Source : Amundi)

Achats (Source : Amundi)

| | Quantité | Montant |
|-------------------------|-----------------|-------------------|
| SOCIETE GENERALE | 6 550,00 | 465 838,64 |

Ventes (Source : Amundi)

| | Quantité | Montant |
|------------------------|-----------------|--------------------|
| ALSTOM | 9 173,00 | -149 830,53 |
| MICHELIN (CGDE) | 4 115,00 | -123 519,95 |

Renforcements de lignes (Source : Amundi)

| | Quantité | Montant |
|-------------------------------------|------------------|-------------------|
| DANONE | 4 680,00 | 319 021,11 |
| BNP PARIBAS | 3 018,00 | 273 022,76 |
| INTESA SANPAOLO | 39 654,00 | 224 979,81 |
| STMICROELECTRONICS/P | 3 428,00 | 126 944,57 |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA | 3 889,00 | 72 556,35 |

Allègements de lignes (Source : Amundi)

| | Quantité | Montant |
|--------------------------|-----------------|--------------------|
| DHL GROUP (XETRA) | 3 725,00 | -178 439,79 |
| AXA SA | 3 109,00 | -124 860,97 |
| ASR NEDERLAND NV | 283,00 | -18 019,64 |

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

| | |
|---|---|
| Forme juridique | Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français |
| Société de gestion | CPR ASSET MANAGEMENT |
| Dépositaire | CACEIS Bank |
| Date de création de la classe | 20/12/2013 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Classification AMF | Actions pays zone Euro |
| Affectation des sommes distribuables | (C) Capitalisation (D) Distribution |
| Code ISIN | (C) FR0011660877 (D) FR0011660992 |
| Souscription minimum: 1ère / suivantes | 1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s) |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Limite de réception des ordres | Ordres reçus chaque jour J avant 12:00 |
| Date de valeur rachat | J+1 |
| Date de valeur souscription | J+1 |
| Frais d'entrée (maximum) | 2,00% |
| Frais de gestion directs annuels maximum | 1,75% TTC |
| Frais de gestion indirects annuels maximum | - |
| Commission de surperformance | Oui |
| Commission de surperformance (% par an) | 20,00 % |
| Détail de la commission de surperformance | MSCI EMU |
| Frais de sortie (maximum) | 0,00% |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 1,92% |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 5 ans |
| Historique de l'indice de référence | 01/11/2024 : 100.00% MSCI EMU 02/09/2019 : 100.00% MSCI EMU SMID CAP 31/08/2018 : 100.00% EURO STOXX 30/03/2009 : 100.00% STOXX EUROPE 600 |
| Derniers Coupons par part | 28/11/2018 : 2,87 28/11/2017 : 2,54 28/11/2016 : 3,17 13/11/2015 : 3,15 |

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EMU NR Close

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

| | Portefeuille | Indice |
|------------------|--------------|--------|
| E Score | 1,24 | 0,95 |
| S Score | 1,18 | 0,92 |
| G Score | 0,72 | 0,50 |
| Score ESG moyen | 1,38 | 1,05 |
| Note ESG moyenne | C | C |

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

| | |
|---|------|
| Nombre d'émetteurs | 76 |
| % du portefeuille noté ESG ² | 100% |

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 31/03/2026

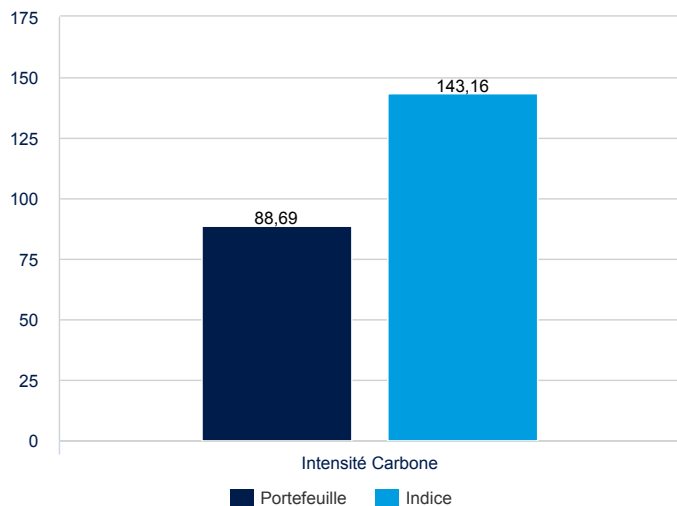
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

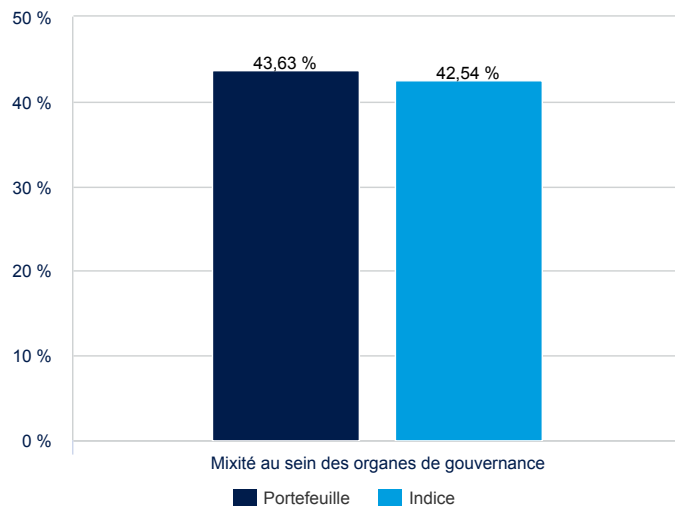
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance

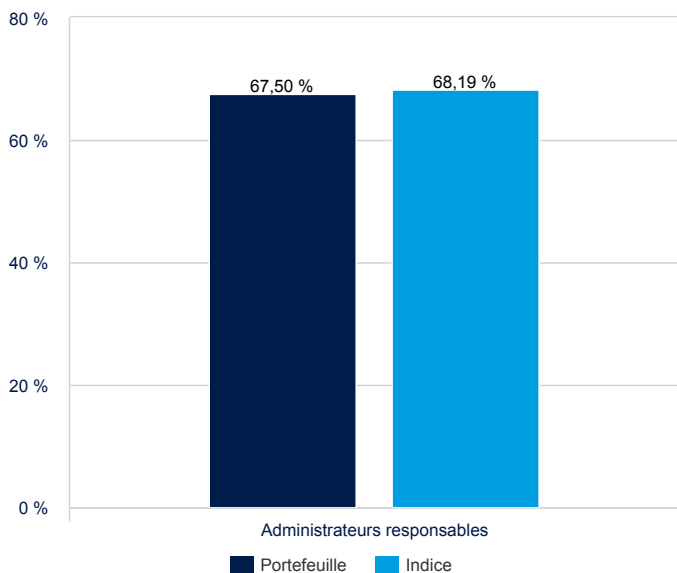


Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,86%

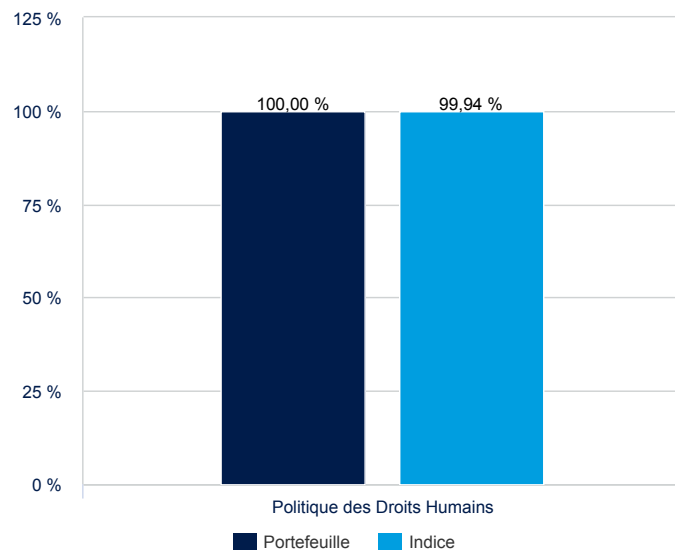
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,17% 99,91%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,17% 99,91%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration.

L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, au nombre de 17, visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030.

Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



Répartition par type de contributions aux ODD¹

| | Positif | Neutre | Négatif | Nette*** |
|---------------------|---------|--------|---------|----------|
| Fonds | 31,9% | 67,3% | 0,8% | 31,2% |
| Univers* | 26,9% | 69,9% | 3,1% | 23,8% |
| Univers* retraité** | 30,8% | 68,4% | 0,8% | 30,0% |

Pourcentage du portefeuille contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable.

Taux de couverture (portefeuille/univers) 98% 100%

* 100% MSCI EMU
 ** Retraité des 20% des valeurs les moins bien notées
 *** La contribution nette aux ODD pour un émetteur se définit comme la différence entre la somme des contributions positives et la somme des contributions négatives

Contributions nettes du fonds et de l'univers* par ODD¹

Part des investissements contribuant positivement pour chaque objectif de développement durable (ODD) :



1. : Source : MSCI / CPRAM

Sources et méthodologies

A- Mesure de la contribution aux ODD méthodologie de notation des ODD MSCI

L'équipe de gestion s'appuie sur la méthodologie MSCI SDG Alignment, qui a pour objectif d'évaluer l'alignement des entreprises aux 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en fournissant une vision globale de la contribution nette des entreprises (contributions positives combinées avec les contributions négatives) à la réalisation de chacun des 17 ODD.

. Méthodologie de calcul du score d'alignement aux ODD pour un émetteur

Le score d'alignement aux ODD pour un émetteur, compris entre -10 et 10, est la moyenne du score d'alignement produits et du score d'alignement opérationnel.

Le score d'alignement produits, compris entre -10 et 10, mesure l'impact net d'un produit et/ou service de l'entreprise sur la réalisation des objectifs associés à chacun des 17 ODD. L'impact net implique que certains produits et services d'une entreprise peuvent être bien alignés sur la réalisation des ODD, tandis que d'autres produits et services peuvent avoir un impact négatif et être mal alignés sur la réalisation des ODD.

Le score d'alignement opérationnel, compris entre -10 et 10, mesure la proportion dans laquelle les opérations des entreprises peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la réalisation d'objectifs de développement durable spécifiques. Pour chaque ODD, cette mesure prend en considération une combinaison de politiques, cibles et pratiques internes et les tendances des mesures de performance quantitatives (par exemple, l'intensité des émissions de carbone, les prélèvements d'eau).

Si le score d'alignement aux ODD est supérieur ou égal à 2, on parle de contribution positive.

Si le score d'alignement aux ODD est compris entre -1,5 et 1,5, on parle de contribution neutre.

Si le score d'alignement aux ODD est inférieur ou égal à -2, on parle de contribution négative.

Par ailleurs, si le score d'alignement aux ODD est égal à -10, l'émetteur est considéré comme « strongly misaligned ».

B- Méthodologie CPRAM de calcul de la contribution nette aux ODD pour le portefeuille et l'indice de référence.

La contribution nette aux ODD pour un émetteur se définit comme la différence entre la somme des contributions positives et la somme des contributions négatives.

La contribution nette aux ODD du portefeuille est la somme de la contribution nette aux ODD de chaque valeur pondérée par son poids dans le portefeuille rapportée au nombre d'ODD.

La contribution nette aux ODD de l'indice de référence est la somme de la contribution nette aux ODD de chaque valeur pondérée par son poids dans l'indice de référence rapportée au nombre d'ODD.

Liste des objectifs de développement durable

Définitions des objectifs de développement durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



- 1- Pas de pauvreté
- 2- Faim « zéro »
- 3- Bonne santé et bien-être
- 4- Éducation de qualité
- 5- Égalité entre les sexes
- 6- Eau propre et assainissement
- 7- Énergie propre et d'un coût abordable
- 8- Travail décent et croissance économique
- 9- Industrie, innovation et infrastructure
- 10- Inégalités réduites
- 11- Villes et communautés durables
- 12- Consommation et production responsables
- 13- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14- Vie aquatique
- 15- Vie terrestre
- 16- Paix, justice et institutions efficaces
- 17- Partenariats pour la réalisation des objectifs